

A. C. S. I. A.

9, Rue Du Guesclin

75015 PARIS

Téléphone : 45.67.40.34

Paris, le 26 Septembre 1988

Monsieur Denis APVRILLE
Directeur Adjoint
AEROPORT INTERNATIONAL
MARSEILLE PROVENCE
CCIM
BP7
13727 - MARIGNANE CEDEX

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je viens vous communiquer notre devis pour la réalisation de l'étude relative au système d'information sur les vols en cours.

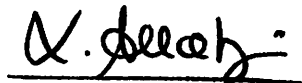
L'étude proposée permettra d'établir les conditions organisationnelles, techniques et économiques d'un système de diffusion de l'ensemble de l'information sur les vols en cours (affichage général, accès professionnels, banques d'enregistrement de type AIR FRANCE) à l'aide des techniques du vidéotex.

En sous-produit d'une telle diffusion interne, l'AEROPORT DE MARSEILLE disposerait d'un système performant et économique de diffusion vers l'extérieur.

Notre étude s'achèvera à la mi-Novembre. Comme convenu, les éléments d'analyse et de spécifications seront communiqués à vos équipes, au fur et à mesure de leur énoncé ; l'essentiel des conclusions aura ainsi été complètement discuté avec vos équipes préalablement à l'élaboration du rapport final.

L'étude ainsi définie sera réalisée pour un montant global et forfaitaire de 120.000 F.H.T. soit de 142.320 F.T.T.C.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.



M. ASSABGUI

A. C. S. I. A.

9, Rue Du Guesclin

75015 PARIS

Téléphone : 45.67.40.34

Paris, le 26 Septembre 1988

OBJET ET CONTENU DE L'ETUDE

L'objet de l'étude est l'analyse de la faisabilité et l'établissement des spécifications complètes d'un système de diffusion des informations relatives aux vols en cours à travers un réseau reposant sur les techniques du vidéotex.

L'utilisation de la télématique pour la diffusion de l'information sur les vols en cours permettrait si sa faisabilité économique se confirme de résoudre le problème de l'information professionnelle interne, de rendre un service notable à l'utilisateur tout en décongestionnant le standard de l'aéroport.

Elle permettrait surtout d'utiliser très complètement les possibilités multiples de l'informatique dans le cadre d'une économie de projet extrêmement avantageuse : il est très probable par exemple que l'utilisation d'un réseau téléphonique interne (existant ou à cabler), à elle toute seule, représente une économie de plusieurs centaines de milliers de francs par rapport à un cablage complètement basé sur une technique vidéo de diffusion de l'information.

Les problèmes de traitement de l'information, de cablage et d'implantation des différents types de postes à prévoir devront être complètement étudiés dans le cadre d'un projet global, cohérent du point de vue ergonomique, technique et économique.

Concernant l'affichage interne, la présente étude prendra en compte la totalité des spécifications des "Banques d'enregistrement AIR FRANCE".

Du point de vue technique, une cohérence complète de ces spécifications et de celles du réseau d'affichage des vols à l'arrivée et au départ est nécessaire et sera réalisée à tous les niveaux (terminaux, contenus, logiciels de diffusion).

Les paragraphes qui suivent donnent le contenu détaillé de l'étude à entreprendre

A - Architecture du système d'affichage et de diffusion interne

- 1 - Contenu. Analyse par type de diffusion et par type d'implantation,
- 2 - Schéma général de l'utilisation des techniques du vidéotex pour la diffusion en interne,
- 3 - Procédures, chargement, mise à jour, pilotage central, etc... par type de diffusion et d'implantation,
- 4 - Volumes - Charge du réseau interne - Calibrage,
- 5 - Spécifications des logiciels,
- 6 - Matériels. Types de matériels à envisager eu égard aux besoins d'une part, aux possibilités de la technique et à son évolution d'autre part.

B - La récupération en temps réel

Procédures et outils : Analyse des problèmes d'interfaçage posés au niveau du DPS7 aussi bien qu'à celui du réseau de diffusion : sur quelle machine recueillir l'information saisie sur le DPS7. Avec quelle procédure technique, quels outils standard et quelle programmation spécifique.

C - Matériels et câblage

- 1 - Les nouveaux postes : les fonctionnalités étudiées en A seront traduites en spécifications précises pour les implantations à prévoir,
- 2 - Le réseau actuel sera étudié en vue d'en analyser les possibilités, les insuffisances et les modules qui, le cas échéant, seraient récupérables,
- 3 - Le câblage : les questions relatives à l'état du réseau téléphonique interne et à sa possibilité de supporter le trafic à prévoir seront abordées.

D - Diffusion à l'extérieur de l'aéroport

- 1 - Principes d'intégration des horaires dans un service télématique général de l'aéroport,
- 2 - Spécifications du serveur de diffusion en termes de logiciels et de type de centre serveur.

E - Etude économique de l'ensemble

Sera réalisée l'analyse des conditions et coûts d'investissements et d'exploitation de chacun des éléments et de l'ensemble dans la configuration opérationnelle.

Outre du point de vue de leur coût technique direct, les différentes solutions préconisées seront complètement analysées du point de vue de leur possibilité d'évolution, ainsi que des avantages (ou des contraintes) qu'elles apporteront au niveau de la sécurité et de l'exploitation en régime de croisière (organisation, charges de la maintenance).

F - Conditions de réalisation de l'étude

La présente étude sera achevée dans un délai de 7 à 8 semaines c'est à dire pour la mi-novembre.

Elle sera réalisée pour un montant global et forfaitaire de 120.000 F.H.T. soit 142.320 F.T.T.C.

Le règlement de ce montant s'échelonnera de la manière suivante :

- a - Un tiers soit 47.440 F.T.T.C. à la commande,
- b - Un tiers à la discussion de l'ensemble des spécifications proposées aux équipes de l'aéroport soit fin Octobre ou début Novembre,
- c - Un tiers à la remise du rapport final.